

# Madeleine-de-Verchères

ÉCOLE PRIMAIRE  
CSSDM



## Informateur des parents - août 2023

### Mot de la direction

Chers parents,

La rentrée arrive à grands pas. La fabuleuse équipe de Madeleine-de-Verchères en est aux derniers préparatifs et nous avons hâte de vous voir.

S'unir pour réussir sera de nouveau le thème 2023-2024 au CSSDM. Pour nous à Madeleine-de-Verchères, cela signifie que nous veillerons à poursuivre dans la voie de la communication pour nous assurer de répondre aux besoins de tous nos élèves. Nous travaillerons en équipe pour partager les bons coups et trouver des solutions nouvelles aux petits et grands problèmes. Notre mission, à vous comme à nous, est de permettre à chaque élève de vivre des réussites à la hauteur de leurs compétences.

Encore cette année, nous aurons besoin de votre collaboration comme parent afin de nous épauler pour la réussite des enfants. Nous savons à quel point votre professionnalisme et votre implication quotidienne peuvent nous mener loin!

Un grand merci de faire de Madeleine-de-Verchères la plus belle des écoles.

Merci pour tout, bonne lecture

**Martine Caron** - Directrice

**Véronique Piperno** - Directrice adjointe

## Nouvelle formule pour l'informateur!

Cette année, l'informateur aux parents prendra une nouvelle forme. Vous recevrez donc mensuellement un lien pour visualiser les informations importantes de l'école. Pour simplifier les choses, ce sera le même lien toute l'année scolaire, mais vous recevrez un courriel avec un rappel du lien à chaque nouvelle parution du mensuel. Il vous sera toujours possible de consulter les anciennes parutions sur le site internet de l'école où une copie sera déposée chaque mois.

Nouveauté cette année!

En fin de document, une section sera réservée aux nouvelles du service de garde.

Nous vous invitons à prendre le temps de regarder nos communications, qui seront moins volumineuses que celle-ci. Promis!

## Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire mentionne des **sigles L et V** pour certaines journées. Ceci veut dire que pour ces journées identifiées, l'horaire du LUNDI ou du VENDREDI s'applique. Donc s'il y a un spécialiste (éducation physique, musique, art dramatique ou anglais), il faudra apporter le matériel nécessaire.

Nous vous rappelons l'importance de venir tous les jours à l'école, car chaque moment dans la classe est source d'apprentissage et d'évaluation de la part des enseignants.

[Calendrier](#)

## Horaire



Par respect pour le personnel ainsi que les autres élèves de la classe, il est très important d'être à l'heure à l'école. L'entrée dans la cour débute à 8h05 pour les élèves qui ne sont pas au service de garde. À 8h10 les élèves sont invités à faire le rang pour entrer dans l'école. Voici un rappel des heures de l'école :

### **PRIMAIRE**

Arrivée : 8h05

Entrée dans l'école 8h10

Dîner : 11h34 à 12h49

Départ : 15h24

### **PRÉSCOLAIRE :**

Arrivée : 9 h00

Dîner : 11h35 à 13h00

Départ : 15h15

## Frais scolaire

Nous vous invitons à faire le paiement pour les frais scolaires avant le 8 septembre. Les paiements se font en ligne. Vous pouvez également venir au secrétariat pour faire le paiement.

## Assemblée générale et rencontres de parents



**L'assemblée générale se tiendra le jeudi 14 septembre à 18h au gymnase de l'école Madeleine-De-Verchères.** C'est lors de cette rencontre que seront élus les membres du conseil d'établissement (CÉ),

et le parent représentants de l'école Madeleine-de-Verchères au comité de parents du Réseau Centre. **Il y aura 3 postes à combler cette année.** Afin de faciliter l'assemblée et les rencontres avec les enseignants, nous vous demandons, idéalement, de faire garder votre enfant. Pour les parents qui n'auraient personne pour garder leur enfant, le service de garde sera ouvert pour les élèves qui fréquentent notre école. Afin de réserver votre place, veuillez remplir le formulaire suivant :

<https://forms.office.com/r/r6jdt7eaxb>

Suite à l'assemblée générale, **la rencontre de parents** se fera avec l'enseignant, en classe, dès **19h**. Cette rencontre vous permettra de rencontrer l'enseignant de votre enfant, de visiter la classe et d'en apprendre plus sur le mode de fonctionnement de la classe et des apprentissages qui seront faits cette année.

## Communications



Pour des questions concernant les frais de scolarité, les effets scolaires, les objets perdus, le calendrier ou tout ce qui est administratif, veuillez écrire à l'adresse suivante :  
**[mvercheres@csgdm.qc.ca](mailto:mvercheres@csgdm.qc.ca)**

Si vous désirez rencontrer l'enseignant.e de votre enfant, la direction ou tout autre membre du personnel de l'école, vous êtes priés de téléphoner, d'écrire un courriel ou un mot dans l'agenda à l'attention de la personne concernée. Celle-ci se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous. Nous vous invitons fortement à prendre rendez-vous en tout premier lieu avec l'enseignant de votre jeune : c'est la personne la mieux placée pour vous informer de son cheminement et en discuter avec vous. Le recours à la direction n'est généralement pas nécessaire quand enseignants et parents prennent le temps d'échanger ensemble. Cependant, la direction est toujours disponible à vous recevoir sur rendez-vous, si nécessaire. Pour toutes questions relatives à l'enseignement ou au mode de fonctionnement en classe, veuillez contacter le titulaire ou le spécialiste de votre enfant.

Pour des questions concernant le service de garde. Veuillez contacter la responsable, Renée Trudelle, à [trudeller@csgdm.qc.ca](mailto:trudeller@csgdm.qc.ca)

Pour toutes autres questions, veuillez contacter l'équipe de directions.

La directrice Martine Caron à : [caron.mart@csdm.qc.ca](mailto:caron.mart@csdm.qc.ca)

La directrice adjointe Véronique Piperno à : [piperno.v@csdm.qc.ca](mailto:piperno.v@csdm.qc.ca)

## Cour d'école



La cour d'école est réservée aux élèves et aux membres du personnel de surveillance (durant les heures de classe et du service de garde, soit de 7 heures à 18 heures). Pour un contrôle des allées et des venues et afin d'assurer la sécurité des enfants, les parents doivent demeurer à l'extérieur de la cour en tout temps.

## Déplacements dans l'école

Afin d'assurer la sécurité des enfants, toute personne doit se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école. Aucun élève ne peut quitter l'école ou la cour d'école sans l'autorisation de la direction, de l'enseignant.e ou des surveillant.e.s.

## Objets personnels

Nous vous demandons de bien vouloir **identifier les vêtements** (nom complet) de votre enfant afin de nous aider à retrouver rapidement tout ce qui pourrait être perdu. Quant aux objets personnels, il est important de faire comprendre à votre enfant qu'il doit les laisser à la maison, pertes et vols n'étant malheureusement pas exclus de nos écoles.

### Objets interdits à l'intérieur de l'école

- Baladeurs : MP3/Ipod ;
- jeux vidéo ;
- téléphones cellulaires ;
- téléavertisseurs ;
- gomme à mâcher ;
- canif.

### Objets perdus

Les objets perdus peuvent se retrouver à l'entrée du service de garde et aux extrémités de chaque étage. Il est important de vérifier le plus souvent possible.

## Fiche santé

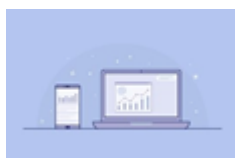
La fiche santé doit être remplie au complet, avec toutes les informations utiles, et ce, dès la rentrée scolaire. De plus, si votre enfant développe une allergie chronique ou une condition contagieuse durant l'année, vous devez communiquer rapidement ces informations à l'école et au service de garde ou à l'infirmière. Il en va de la sécurité de votre enfant et de celle de ses pairs.



## Prise de médicaments à l'école

L'école n'est pas autorisée à administrer des médicaments sans autorisation écrite. Un formulaire doit être rempli pour le secrétariat et le service de garde pour les prescriptions par un médecin uniquement. Nous n'autorisons pas la prise de médicaments en vente libre de type Tylenol, Advil, Benadryl, etc.

## Site web



Afin d'avoir accès aux informations rapidement, vous pouvez aller sur notre site WEB : <https://madeleine-de-vercheres.csdm.ca/>

## Dates importantes

5 septembre: journée lundi

13 septembre : journée vendredi

14 septembre : Assemblée générale et rencontre de parents

15 septembre : journée pédagogique

12 octobre: journée lundi

13 octobre : remise de la première communication aux parents

23 octobre: journée pédagogique

7 novembre : photo scolaire

# LA SECTION DU SERVICE DE GARDE

## Message

Bonjour aux parents du service de garde,

Tous les messages du service de garde arrivent dans votre boîte courriel. Que ce soit pour des inscriptions de journées pédagogiques, de semaine de relâche, la facturation mensuelle, etc.

Il y a toujours une date limite pour ces inscriptions. Assurez-vous d'en prendre connaissance pour ne pas être pris au dépourvu.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire 2023-2024!

**Renée Trudelle** - Technicienne du service de garde

**Nathalie Desrochers** - Classe principale

## Règlementation

Vous avez reçu la réglementation par courriel le 16 août 2023. Ce document vous sera utile tout au long de l'année pour répondre à la majorité de vos questions au sujet du fonctionnement du service de garde.

Ayez-le à portée de main. C'est une bonne référence.

## Période du dîner

Je vous rappelle que pour la période du dîner, chaque enfant doit avoir sa boîte à lunch **bien identifiée** ainsi que tout ce dont il a besoin pour son repas, incluant ses ustensiles.

Si certains d'entre vous sont intéressés par le service de traiteur, celui-ci débutera vers la mi-septembre. Dès que nous recevrons la date, nous vous en ferons part.

Assurez-vous que votre enfant a ses ustensiles, peu importe que son dîner soit de la maison ou du service-traiteur. Nous éliminons les ustensiles plastiques de notre école.